

## L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux organise une rencontre entre des magistrats du Ministère public et la Bourse de Casablanca et Maroclear

Rabat, le 27 juin 2023

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux a organisé, le vendredi 23 juin 2023, une rencontre d'échanges entre des magistrates et des magistrats du Ministère public et les dirigeants de la Bourse de Casablanca et Maroclear sur la place des infrastructures de marché dans le marché des capitaux.

Cette quatrième rencontre s'inscrit dans le cadre de l'accord de partenariat et de coopération conclu en décembre 2020 entre l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux et la Présidence du Ministère Public. Cet accord porte sur la coordination en matière d'infractions relatives au marché des capitaux, sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur le déploiement d'un dispositif de formation dans le domaine du marché des capitaux.

Organisée respectivement au siège de la Bourse de Casablanca et de Maroclear, cette rencontre a permis à une vingtaine de magistrates et magistrats de différentes villes du Royaume de s'enquérir du rôle et des missions des infrastructures de marché et du fonctionnement du marché des capitaux en général.

### A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

Membre de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) depuis 1996, l'AMMC a signé, en 2007, la convention multilatérale d'échange et de coopération (Multilateral Memorandum of Understanding/MMOU) de l'OICV faisant du Maroc le 44<sup>e</sup> pays signataire et le 3<sup>e</sup> pays Africain. L'Autorité préside également depuis février 2020, le Comité Régional Afrique Moyen-Orient (AMERC).

<http://www.ammc.ma>



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
+٣٥٤٤ ٣٥٤٣٥٥٤٤ | ٥٣٥٨٥٣ | ٣٤٨٣٥١  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

المجلس الأعلى  
للتنظيم والرقابة  
على البنوك  
والبنوك الإسلامية



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### A propos de la Présidence du Ministère Public

La présidence du ministère public est l'autorité présidentielle des parquets près tribunaux du royaume et supervise. la mise en œuvre de la politique pénale, suit l'action publiques et les affaires dans lesquelles le ministère public est partie..

### Pour plus d'information, veuillez contacter :

#### Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Mme Dania BOUHLAL

E-Mail: [dania.bouhlal@ammc.ma](mailto:dania.bouhlal@ammc.ma)

Tél : 07 07 29 19 31

Présidence du Ministère Public

Avenue AL Arz-Mahaj Riad Rabat

[www.pmp.ma](http://www.pmp.ma)

Tél : 05 37 71 88 29